

<p>SÉANCE ORDINAIRE DU 10 août 2015</p>
--

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 10 août 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.
 Mme Claudia Vachon est absente.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 6 juillet 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Inscription au colloque de zone ADMQ- 10 septembre (St-Ferdinand)
 - 5.3 Résolution d'appui à l'UPA
 - 5.4 Acceptation des prévisions budgétaires modifiées –OMH
 - 5.5 Construction CVT- demande d'aide financière
 - 5.6 Demande PIQM- Hôtel de ville
6. CORRESPONDANCE

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

7.1

8. LOISIRS & CULTURE

8.1 PIQM-MADA Amendement résolution 15-05-6318

8.2 Embauche d'un préposé à temps partiel

9. URBANISME

9.1 A) Avis de motion – règlement de concordance 2015-175

B) Adoption du premier projet du reg. 2015-175

9.2 Partage des coûts – tableau électronique

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. Prochaine séance

12. Levée de la séance

15-08-6386

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 6 juillet 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juillet est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-08-6387

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juillet tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril informe qu'il y aura un retour des cuisines collectives à l'automne. Également le 18 août 2015, une conférence de presse est prévue pour annoncer la subvention reçue dans le cadre du PIQM-MADA.

M. Claude Duchesne nous informe que les travaux sur les rues Létourneau et Lessard sont débutés. Il nous informe également sur les sorties des pompiers en juillet.

Mme Émilie Roberge nous confirme que les inscriptions pour les loisirs d'automne auront lieu le 20 août 2015. Les activités du terrain de jeux se sont terminées le 7 août 2015. L'ouverture de l'aréna est prévu pour le 5 septembre 2015.

Mme Annie Rodrigue nous informe que le dernier mardi de la culture aura lieu le 25 août 2015 et invite les gens à y participer en grand nombres. Une réponse de la Fondation Jean Dupéré a été reçue et une aide de 5 000\$ sera accordée si l'ensemble du financement est trouvé. La chambre de commerce tient son souper annuel la semaine prochaine.

M. François Trépanier nous informe qu'il y a toujours un logement de disponible au H.L.M.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

15-08-6388

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 juillet 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **466 712.29\$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de juillet 2015 au montant de **423346.65 \$** et **43365.64 \$** pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

15-08-6389 **5.2** **Inscription au colloque de zone – 10 septembre**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Normand Laplante à assister au colloque régional 2015 de l'ADMQ qui se tiendra à St-Ferdinand le 10 septembre prochain. Les frais d'inscription et les dépenses inhérentes lui seront remboursés.

ADOPTÉ

15-08-6390 **5.3** **Résolution d'appui –UPA**

Considérant que 131 exploitations laitières et 4 exploitations avicoles sont en opération sur le territoire de la MRC des Appalaches, procurant des revenus agricoles de 39 M\$, soit plus de 38 % de l'ensemble des revenus agricoles de la RMC;

Considérant que ce type d'agriculture sous gestion de l'offre favorise une occupation dynamique du territoire et génère une activité économique et des revenus de taxes intéressants dans la MRC des Appalaches;

Considérant que les négociations du Partenariat Transpacifique (PTP) sont actuellement en cours entre le Canada et onze autres pays;

Considérant qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes afin que le Canada donne un plus grand accès à ses marchés sous gestion de l'offre;

Considérant que le gouvernement canadien a déjà concédé, en 2013, un accès à 17 700 tonnes supplémentaires de fromages européens, dans le cadre de l'entente de l'AECG, malgré sa promesse de protéger la gestion de l'offre de ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs);

Considérant que le gouvernement canadien fait déjà mention de possibilité de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant entrevoir qu'il pourrait accorder un plus grand accès aux produits étrangers;

Considérant que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus équitables dans le monde et que les consommateurs canadiens ne seraient pas gagnants, advenant que des entreprises agricoles et agroalimentaires soient fragilisées et disparaissent éventuellement;

Considérant l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques du milieu, afin de conserver la gestion de l'offre dans son intégralité, sans donner d'accès supplémentaires à notre marché;

En conséquence, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu unanimement :

Que la municipalité d'East Broughton appuie l'UPA dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral et de ses représentants, afin de maintenir le système de gestion de l'offre de façon intégrale en n'accordant aucun accès supplémentaire aux marchés canadiens sous gestion de l'offre dans le cadre d'une entente du PTP.

ADOPTÉ

15-08-6391

5.4 Acceptation des prév. budgétaires modifiées -OMH

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires MODIFIÉES pour l'exercice 2015 de l'Office municipal d'habitation d'East Broughton portant la contribution municipale de 4623\$ à 5148\$.

ADOPTÉ

15-08-6392

5.5 Construction CVT- demande d'aide financière

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière à l'Agence de Développement économique du Canada pour les régions du Québec relativement à **la construction d'un Centre de valorisation technique (CVT) à l'intérieur** du parc industriel d'East Broughton. Cette demande est faite dans le cadre de l'initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.

ADOPTÉ

15-08-6393

5.6 Demande PIQM 5.1- Hôtel de ville

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt du projet 5.1 concernant l'Hôtel de ville et la municipalité d'East Broughton s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

15-08-6394

La Croix-Rouge demande l'autorisation pour faire un barrage routier à l'automne afin de faire une campagne de financement pour offrir un service aux personnes qui ont tout perdu lors d'un sinistre. Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande et d'aviser les organisateurs de faire une demande au MTQ afin de faire clignoter les lumières rouges sur les 4 faces de l'intersection ainsi que d'aviser la Sûreté du Québec de cette activité.

Transports Québec informe du démantèlement de quatre passages à niveaux sur le territoire de la MRC des Appalaches et avise les municipalités qu'elles doivent obtenir l'autorisation du Ministère pour démanteler les passages situés sur le réseau municipal.

Une réponse de la Fondation Jean-Dupéré a été reçue concernant la demande d'aide financière pour un projet de la Maison des Jeunes. La Fondation serait prête à soutenir le projet jusqu'à concurrence de 5000\$ à condition que d'autres partenaires soient trouvés pour combler le manque à gagner soit environ 10 000\$.

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

Aucun sujet à traiter.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 PIQM-MADA Amendement résolution 15-05-6318

15-08-6395

ATTENDU la résolution adoptée en mai et portant le numéro 15-05-6318;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à signer le protocole d'entente PIQM-MADA 2.5.

ADOPTÉ

8.2 Embauche d'un préposé à temps partiel

15-08-6396

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Cédrik Groleau comme préposé aux loisirs à temps partiel et aux travaux publics. Ses conditions d'embauche seront celles prévues dans la convention collective.

ADOPTÉ

9. URBANISME

9.1 A) Avis de motion –règlement de concordance 2015-175

15-08-6397

Avis de motion est donné par Claude Duchesne que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement amendant le règlement de concordance 97-027.

15-08-6398

B) Adoption du premier projet de règlement 2015-175

Attendu que le règlement de zonage numéro 97-027 de la municipalité d'East Broughton est en vigueur depuis le 12 février 1998;

Attendu que le règlement numéro 156 de la MRC des Appalaches est entré en vigueur le 17 avril 2015;

Attendu que le conseil des maires de la MRC des Appalaches a, le 13 mai 2015, indiqué par résolution la nature des modifications que la municipalité d'East Broughton doit apporter à son règlement de zonage pour être conforme au schéma d'aménagement suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 156 de la MRC;

En conséquence, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet du règlement de concordance 2015-175 amendant le règlement de zonage 97-027.

ADOPTÉ

15-08-6399

9.2 Partage des coûts – Tableau électronique

ATTENDU la résolution 2015-08-2971 reçue de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus relativement au partage des coûts d'un tableau électronique d'affichage sur la route 112;

ATTENDU les demandes de renseignements supplémentaires de la part de Sacré-Cœur-de-Jésus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer Sacré-Cœur-de-Jésus que les partenaires au projet seront Promutuel (10 000\$), le comité local de la Petite Séduction (2926.30\$), la municipalité d'East Broughton et celle de Sacré-Cœur-de-Jésus si elle accepte le partenariat.

De plus, le croquis du tableau sera annexé à la présente résolution.

La participation de la municipalité d'East Broughton est de 11 858.93 + 15749.28, soit **27608.21\$**.

Donc, 30% de ce montant représente 8282.46 \$, participation demandée à Sacré-Cœur-de-Jésus.

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Quelques questions furent posées au sujet de :**

- Casse-croûte de l'aréna

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 14 septembre 2015 à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-08-6400

**Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des
conseillers de clore la séance à 19h56.**

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Normand Laplante, Dir.gén.